



PRESENTATION DE L'ÉCOLE

Chef d'établissement : Brigitte MENOT-LACOUR

FONCTIONNEMENT :

L'école privée du Sacré-Cœur comprend 15 classes et accueille les enfants ayant 3 ans, (dans l'année civile) dans 4 classes maternelles et 10 classes primaires (plus un regroupement d'adaptation).

Elle est sous contrat d'association avec l'Etat. **Chaque enfant assiste obligatoirement au temps de culture religieuse (1 heure de caractère propre par semaine) et aux célébrations proposées.** Des moments de prières sont faits en dehors du temps scolaire. L'école respecte les convictions religieuses de tous les enfants.

L'école est gérée par une association loi 1901, composée de bénévoles : l'OGEC DE L'ÉVANGILE.

Les parents sont invités à participer à la vie de l'école par l'intermédiaire de :

- L'Association des Parents d'élèves : « APEL ».
- L'Association sportive et culturelle : « Effort et Réconfort ».
- Le Conseil Pastoral.
- Les parents correspondants de classe.
- Le conseil d'établissement.

Horaires de l'école : Ouverture de l'école : 07 H 45 et 13 H 20

Fermeture de l'école : 11 H 50 et 18 H 00

Horaires des cours : 8 H 30 à 11 H 45

13 H 30 à 16 H 30.

Ces horaires sont à respecter impérativement.

L'école fonctionne en semaine de 4 jours. Les élèves n'ont classe ni le mercredi ni le samedi mais les fêtes annuelles auront lieu le samedi afin que les familles puissent y participer. L'aide personnalisée a lieu à l'heure du déjeuner les jeudis et mercredis matins de concertation.

Centre aéré du mercredi : ce centre est géré par l'association « Effort et Réconfort » il accueille les élèves à partir du primaire de 9h00 à 18h00.

LES OBJECTIFS DE L'ÉCOLE PRIVÉE DU SACRÉ-COEUR :

Conformément au message évangélique c'est dans un esprit de simplicité d'accueil, de partage et de tolérance que vivent les enfants à l'intérieur de l'école.

Les programmes sont conformes aux instructions officielles de l'Éducation Nationale.

L'école maternelle a pour objectifs principaux : la socialisation, l'autonomie et le développement de toutes les compétences qui faciliteront les apprentissages de l'école primaire (graphisme, psychomotricité, latéralisation, langage ...)

L'école primaire vise à donner aux élèves les apprentissages de base au plus haut niveau ainsi que leur mise en place au sein des différentes compétences.

Pour cela elle fait acquérir les structures nécessaires à cette mise en place.

Pour les enfants qui manifestent des difficultés au cours de leur scolarité, l'école bénéficie d'un regroupement d'adaptation géré par deux enseignantes spécialisées (GS à CM2). Une psychologue est attachée à l'école deux journées par semaine. L'école travaille pour le bien de l'enfant avec les différents partenaires extérieurs.

Information sur l'inscription en maternelle :

Sont inscrits les enfants qui ont eu ou auront 3 ans dans l'année civile (inscription en septembre 2012 : année de naissance prioritaire : 2009) et qui remplissent les 4 critères : propreté, maturité, langage, sociabilité. Aucune dérogation n'est plus possible pour les 2 ans 1/2.

HISTORIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

1636

Nous devons remonter en 1636 lorsque Louise de Marillac fondatrice des filles de la Charité décide de s'établir dans une modeste habitation du village de la Chapelle Saint-Denis. Cette maison avec son enclos va accueillir Louise et ses filles ainsi qu'un petit cheval et plus tard des chèvres qui permettront de nourrir les orphelins.

Car dès leur installation, les filles de la charité ouvrent une école où les enfants reçoivent pour l'esprit les rudiments de la lecture et pour le corps le lait des chèvres et les navets glanés, eh oui, dans la Plaine Saint-Denis.

Il y a d'abord 7 puis 12 enfants adoptés, c'est l'origine des enfants trouvés, ici juste près de nous à 2 pas, 20 Place de la Chapelle à l'emplacement de l'actuel « Capucin ».

1642

En 1642 la maison est trop petite alors « la charité » que venait visiter chaque semaine Saint-Vincent de Paul, regagne Paris.

1846

Les filles de la Charité reviendront...200 ans plus tard ! C'est entre 1846 et 1852 qu'elles s'installent 68 rue Riquet dans une maison louée par la compagnie des chemins de fer.

Là elles ouvrent :

- Une remarquable école maternelle (l'une des premières de Paris).
- Un internat.
- Un ouvroir où l'on coud et confectionne des gilets.
- Un « asile » embryon de jardin d'enfant.
- Un « fourneau » qui nourrit de soupe chaude chaque jour 100 malheureux.

Le soir les sœurs allaient au marché couvert récupérer les légumes qui ne pourraient être vendus le lendemain et faisaient la soupe pour les internes et ceci se faisait encore après la dernière guerre, d'anciens parents l'ont raconté.

Tout allait bien, « les enfants de Marie » nouvellement créées étaient heureuses. Hélas la compagnie des chemins de fer allait semer le drame. Pour agrandir les lignes de banlieue il faut abattre la maison.

1895

La consternation et l'inquiétude s'abattent ; mais le ciel ne pouvait rester indifférent aux prières, alors une généreuse donatrice- Lady Howard- (dont le portrait est dans le hall) fait un leg considérable et donne le terrain sur lequel la première pierre du 7 rue Jean Cottin est posée en 1895. Les sœurs s'installent le 14 mars 1896 et dédient la maison au Sacré-Cœur. Pour l'époque la construction est vaste et moderne, et l'implantation des locaux est presque la même, même la cour est plantée d'arbres. L'école abrite jusqu'à 500 élèves ayant un accord avec la compagnie des chemins de fer pour accueillir toutes les fillettes de cheminots.

1906

Et puis ce sont les lois de la laïcisation en 1906.

Pratiquement toutes les écoles religieuses ferment, mais la nôtre résiste et grâce aux parents d'élèves qui se révoltent et obtiennent un sursis... Elle fera partie des « 16 écoles préservées ».

1911

En 1911 les menaces et fermetures reprennent, nouveau sursis... et l'école est toujours là... Entre temps elle a suivi les aléas des 2 guerres, accueilli les enfants des « HBM » (habitat bon marché) construits sur les fortifications.

Les fillettes sont 650 à l'école, leurs aînées adhèrent au syndicat féminin de sœur Milcent et celui de la rue Jean Cottin se signale par son intense activité.

C'est l'époque des « âmes vaillantes » (à cœur vaillant rien d'impossible) des « Joyes de France », des « chevalières de Jeanne d'Arc » l'ancêtre de l'ESC. C'est aussi à ce moment que l'on crée « la bonne garde » foyer accueillant les jeunes travailleuses arrivant de province.

L'école s'agrandira avec une école technique, puis accueillera les garçons de la Madone lui donnant ses filles en échange au collège jusqu'au jour où sœur Elisabeth Piot quittera l'école en juin 1980. Depuis, l'école est confiée au diocèse et est gérée par des laïcs.